

CFVE du 4/11/2020

La reconnaissance de l'engagement Citoyen

Texte de référence :

- décret n°2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle
- Vote de la COFVU du 21 septembre 2017 concernant la création du module Citoyenneté.
- Vote de la COFVU le 7 Juin 2018 pour prévoir la possibilité d'un bonus de note.

Le module d'ouverture « reconnaissance de l'engagement citoyen » :

Depuis 2017, l'Université a fait le choix de reconnaître l'engagement citoyen.

Tout étudiant capable de justifier **d'un an d'engagement** suffisamment conséquent s'achevant pendant l'année universitaire en cours peut postuler.

Cela concerne les étudiants :

- Qui exercent des responsabilités particulières au sein d'une association ;
- Qui ont l'intention de monter un projet associatif d'envergure ;
- Qui réalisent un service civique ;
- Qui sont sapeurs-pompiers volontaires ;
- Qui accomplissent une activité militaire (réserve opérationnelle ou volontariat).

Cette année, il est proposé de reconnaître l'engagement citoyen dans le cadre d'un module d'ouverture. **Comme tout module d'ouverture, il permet l'octroi de 2 crédits ECTS. L'étudiant ne peut postuler qu'une seule fois dans ce module durant un cycle universitaire.**

La Procédure :

- Module proposé en semestres impair et pair ;
- Remplir une fiche de pré-inscription en début de semestre, validée par le responsable du module et transmise pour information à la composante de formation ;
- Fournir la charte d'engagement en début de semestre : le responsable de l'organisme d'accueil atteste que l'étudiant s'est engagé à mener un projet à bien ;
- Fournir l'attestation de fin d'engagement : le responsable de l'organisme d'accueil atteste que l'étudiant a validé son engagement en réalisant son projet ;
- Produire un rapport écrit : ce rapport met en évidence le contenu et l'intérêt de la mission, l'apport de l'étudiant dans le cadre de cette mission et ce que cette mission apporte à la société ou à la vie universitaire ;
- Présenter le rapport lors d'un entretien oral avec le jury du module.